

Message de l'association intercommunale pour
l'épuration des eaux de la région Basse-Broye – Vully (EBBV)
Votation populaire du 27 septembre 2026 dans les communes de l'association



Demande de crédit d'investissement de CHF 110'000'000.- HT pour les
travaux de construction de la STEP régionale de l'EBBV et des réseaux
de raccordement



Introduction

Le projet de régionalisation de l'épuration des eaux de la région Basse-Broye/Vully (EBBV) qui regroupe 9 communes de la région (Avenches, Belmont-Broye, Vully-les-Lacs, Delley-Portalban, Gletterens, Grolley-Ponthaux, Cudrefin, Saint-Aubin et Faoug), atteint une étape déterminante qui permettra d'aller de l'avant avec la construction des ouvrages nécessaires pour assurer une réponse durable et à long terme aux besoins croissants de la région Basse-Broye/Vully en matière d'épuration des eaux usées.

Les stations d'épuration (STEP) communales actuelles arrivent pour la plupart en fin de vie ou atteignent leurs limites de capacité, alors que les exigences légales se renforcent fortement, notamment concernant le traitement des micropolluants, de l'azote et du phosphore, des éléments particulièrement sensibles pour les cours d'eau régionaux et le Lac de Morat.

Le projet, soutenu par les cantons de Fribourg et de Vaud, permettra de répondre à ces enjeux. Il prévoit la construction d'une station d'épuration régionale moderne permettant de regrouper et traiter les eaux usées des communes. Ce traitement sera assuré dans des conditions optimales grâce à des procédés avancés, notamment pour l'élimination des micropolluants, de l'azote et du phosphore. L'ensemble de ces mesures contribuera à améliorer significativement la qualité des eaux rejetées et à renforcer durablement la protection des milieux naturels de la région.

Le projet est conçu dans une logique d'optimisation globale et de durabilité. La station d'épuration régionale implantée sur le site d'AgriCo à Saint-Aubin s'inscrit dans une démarche d'écologie industrielle favorisant les échanges avec d'autres partenaires sur le site notamment pour la valorisation de chaleur, la réutilisation des eaux traitées et, à terme, l'utilisation du CO₂ produit.

À long terme, cette solution est la plus aboutie et la mieux adaptée aux futurs besoins régionaux en matière d'épuration des eaux usées.

Objectifs

Le projet de STEP régionale et des réseaux de raccordement vise notamment à :

- remplacer sept STEP communales vieillissantes et/ou arrivant à saturation ;
- mutualiser le traitement des eaux usées à l'échelle régionale ;
- améliorer significativement la qualité des eaux rejetées dans les cours d'eau et le lac de Morat ;
- répondre aux nouvelles exigences légales en matière de traitement des micropolluants, de l'azote et du phosphore ;
- garantir une infrastructure dimensionnée pour les besoins futurs de la région et l'évolution démographique ;
- renforcer la fiabilité et la sécurité d'exploitation des installations ;
- optimiser les coûts d'investissement et d'exploitation grâce aux économies d'échelle ;
- développer une valorisation énergétique et une gestion durable des ressources issues des eaux usées ;
- améliorer la protection des milieux naturels et des ressources en eau à long terme.

Pourquoi une votation populaire

Conformément à l'art. 41 des statuts de l'association, les investissements supérieurs à 40 millions de francs sont soumis à référendum obligatoire et doivent être soumis au vote du corps électoral des neuf communes membres de l'association.

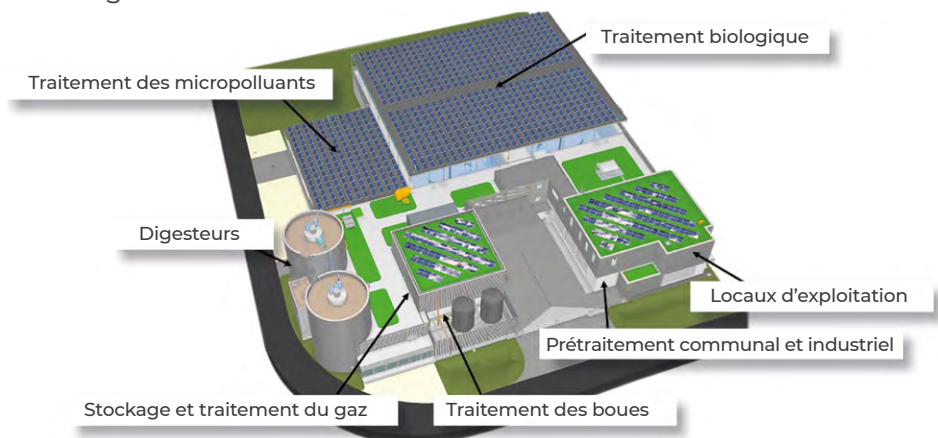
Pour valider le vote, la double majorité est requise, soit la majorité des citoyens et des citoyennes et des communes membres de l'EBBV.

L'Assemblée des délégués ayant approuvé ce crédit d'investissement de CHF 110'000'000.- le 23 avril 2026, cette décision mène à une votation populaire dans l'ensemble des 9 communes membres.

Présentation du projet

STEP

La future STEP régionale dimensionnée pour traiter les eaux de 71'000 équivalents-habitants (EH)* est conçue comme une installation compacte et optimisée, permettant de limiter l'emprise au sol tout en facilitant l'exploitation des ouvrages.



La filière de traitement de l'eau distinguera d'abord les effluents industriels des eaux usées communales afin d'appliquer des prétraitements adaptés. Les eaux seront ensuite regroupées pour le traitement biologique des polluants organiques et de l'azote, et le traitement des micropolluants et du phosphore par filtration, avant d'être rejetées dans la Broye.

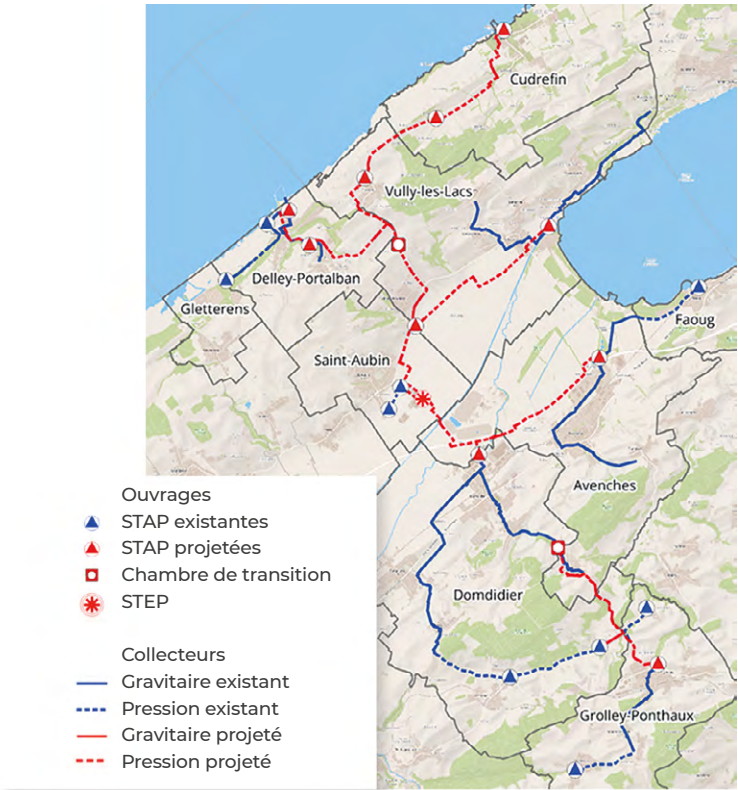
Les boues produites par les procédés de traitement seront digérées sur place afin de produire du biogaz qui sera valorisé sous forme de chaleur, d'électricité ou de biométhane. Le projet de STEP prévoit également les infrastructures nécessaires à la valorisation des sous-produits industriels pour la production de biogaz et la récupération de l'azote contenu dans les boues pour produire du sulfate d'ammonium utilisable comme engrais agricole.

* Un EH représente la quantité journalière de pollution produite en moyenne par un habitant.

Le projet bénéficiera d'une autonomie énergétique partielle grâce à la valorisation du biogaz et à l'installation de panneaux photovoltaïques recouvrant les bassins de traitement tout en assurant des synergies avec les partenaires de la région et s'inscrira ainsi dans une logique d'économie circulaire et d'écologie industrielle.

Réseaux et STAP

Le projet prévoit la réalisation d'un réseau composé d'une combinaison d'environ 30 km de conduites et de 10 stations de pompage (STAP) pour acheminer les eaux usées des neuf communes vers la future STEP régionale. Il comprend également l'intégration de 36,5 km de conduites d'assainissement existantes.



Afin de garantir un fonctionnement fiable et limiter les dépôts dans les conduites, des systèmes d'auto-curage, de nettoyage, de purge d'air et de vidange facilitant l'exploitation et la maintenance sont prévus.

Coût et conséquences financières

Le crédit de réalisation global du projet, basé en majorité sur des offres d'entreprises, se monte à CHF 110'000'000.- HT selon le détail ci-dessous.

Le projet bénéficie en outre de subventions fédérales et cantonales à hauteur d'environ CHF 9'500'000.- HT.

Crédit d'investissement réalisation STEP et Réseaux	Montant (CHF HT)
Travaux STEP	79'783'000.-
Travaux réseaux de raccordement	30'215'000.-
Montant total des devis	109'998'000.-
Montant total à voter (arrondi) CHF HT	110'000'000.-

Coût d'exploitation

Les coûts d'exploitation totaux de la STEP et des réseaux de raccordement sont estimés à environ CHF 3'560'000.- HT/an une fois l'entier des communes raccordées, correspondant à environ CHF 60.- par équivalent-habitant (EH) et par année.

Répartition des coûts

Les charges financières de l'association, comprenant les amortissements, les intérêts de la dette, le maintien de la valeur des ouvrages et les frais d'exploitation, seront annualisées puis réparties entre les communes membres et les partenaires industriels selon le principe du pollueur-payeur.

Le coût spécifique de l'épuration pour ces infrastructures intercommunales (coût d'exploitation compris) est actuellement estimé entre CHF 156.- HT EH/an (coût maximal à l'horizon 2032) et CHF 131.- HT EH/an (coût moyen à l'horizon 2050).

Ces coûts sont comparables à ceux observés sur d'autres projets de tailles et de complexités similaires et restent cohérents avec l'estimation moyenne de CHF 144.- par EH/an annoncée lors de la création de l'association en 2023.

Et si le crédit était refusé

Le projet présenté aujourd'hui est le résultat de plusieurs années d'études techniques, d'analyses et de coordination entre les différentes parties concernées. Les démarches préparatoires sont déjà largement avancées et les procédures de permis de construire sont en cours.

Un refus du crédit de construction obligerait les communes à rechercher une nouvelle solution pour le traitement des eaux usées, entraînant inévitablement des retards importants, des coûts supplémentaires, et repoussant d'autant plus une amélioration de la protection des eaux de la région.

Etapes de déroulement des travaux

Par la suite, en cas de votation populaire favorable pour le crédit d'investissement, et sous réserve de l'entrée en force du permis de construire pour la STEP et les réseaux de raccordement, le planning de réalisation est le suivant :

- début des travaux pour la STEP : fin 2026
- début des travaux pour les réseaux de raccordement : courant 2027
- mis en service de l'ensemble : fin 2029

Pour plus d'informations : www.ebbv.ch

Proposition et question soumise au vote

Chères citoyennes, chers citoyens,

Le comité de direction et l'assemblée des délégués de l'association EBBV recommandent aux citoyennes et aux citoyens des communes concernées d'accepter la proposition suivante :

- Approuver le crédit de CHF 110'000'000.- HT pour la réalisation des travaux de la STEP régionale de l'EBBV et des réseaux de raccordement et ainsi donner mandat au comité de direction de réaliser le projet.

L'Assemblée des délégués a approuvé le crédit d'investissement le 23 avril 2026 avec 46 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

La question soumise au vote est la suivante :

Approuvez-vous la demande de crédit d'investissement de CHF 110'000'000.- HT pour les travaux de construction de la STEP régionale de l'EBBV et des réseaux de raccordement ?